

ST-JEROME

JEUDI 13 NOVEMBRE 1884

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Le chemin de fer dans le Nord et St-Jérôme.—L'élection présidentielle. Cleveland élu.

2EME PAGE.

Le Tammany Hall et la Patrie.—Colonisation.—La voix d'un compatriote.—Les annales Terésiennes.—Agriculture. Soins à donner aux animaux pendant la saison d'hiver.

3EME PAGE.

Au clergé et aux communautés.—Décès.

4EME PAGE.

Revue de la Semaine. Nouvelles locales.—Canada.—Fonderie Dumontville.—Tempête et inondation.—La femme Boulet.—Une conversion.—Incendie à Ste-Anne du Bout de l'Île.—Etats-Unis.—Le comté de Baltimore.—Femme brûlée par son mari.—A l'étranger. Europe.—Le choléra.—Abominations en Chine.—Aux marchands de la campagne.

5EME PAGE.

Reproductions. Chiniquy.

6EME PAGE.

Feuilleton.

Le chemin de fer dans le Nord et St-Jérôme

Un journal de Montréal publie une correspondance que lui aurait envoyée un colon de l'extrême Nord, au cours de laquelle il est dit : « Un chemin de fer ou la mort : telle est la devise de tous les colons à l'ouest de St-Jérôme. Il faut que l'année prochaine la section de Ste Agathe soit construite et celle de la Chute-aux-Iroquois sous contrat. Sinon on se demandera si Saint-Jérôme veut toujours être le terminus et tout monopoliser comme à présent. On se demandera aussi si les promoteurs de l'entreprise veulent réellement construire le chemin. »

Naturellement nous ne saurions dire quel est l'écrivain qui malmène si fort St-Jérôme et les directeurs de la compagnie. Il doit sans doute avoir fait beaucoup pour la colonisation, y avoir travaillé depuis de nombreuses années, puisqu'il se croit de taille à traiter aussi cavalièrement une localité qui n'a cessé d'envoyer dans le Nord et ses environs et son argent, pour y ouvrir de nouvelles paroisses et qui possède encore actuellement, plusieurs hommes qui travaillent pratiquement, avec quelques citoyens de Montréal, au succès du chemin des cantons du Nord. D'un autre côté, ça peut être aussi quelque original désireux de piquer la curiosité publique en lui présentant, sous de jolies couleurs, une invention purement mensongère, ou en cherchant à soulever, par le préjugé, une section de la population d'un comté contre une autre section qui n'a jamais fait autre chose que de travailler au progrès et

au développement général du Nord.

« Un chemin de fer ou la mort : Telle est la devise de tous les colons à l'ouest de St-Jérôme ! Elle est jolie n'est-ce pas, la devise ? Et si donc les hommes qui jusqu'à présent ont sacrifié leur temps et leur argent même, pour assurer le succès du chemin de fer, ne pouvaient trouver en fin de compte, de \$20.000 à \$30.000 par mille pour le construire, ce serait la mort qu'ils auraient méritée ! Douce perspective vraiment. Le correspondant veut badiner sans doute, car s'il venait à tuer les promoteurs de l'entreprise, il faudrait bien qu'il les trouve ces \$20.000 à \$30.000. Autrement il aurait commis un meurtre, sans raison aucune, et dans ce cas, le meurtre est toujours injustifiable. Si encore le correspondant voulait garder « Le chemin de fer » et retrancher « la mort », la devise serait autrement humaine et nous pourrions nous entendre parfaitement avec lui, ici à St-Jérôme, attendu que c'est nous, de St-Jérôme, qui avons commencé les premiers à crier « Un chemin de fer dans le Nord » et qui le crions encore le plus fort.

« Il faut que l'année prochaine la section de Ste-Agathe soit construite et celle de la Chute-aux-Iroquois sous contrat. » C'est ce que nous voulons pour le moins autant que le correspondant et nous l'avons écrit et dit peut-être plus souvent que lui. Nous ne sommes pas pour cela prêt à donner la mort aux promoteurs du chemin s'ils ne réussissent pas à aller aussi vite que cela. Un chemin de fer, dans les montagnes surtout, ne se fait pas au moyen de correspondances dans les gazettes, mais il se fait beaucoup par exemple, au moyen des sympathies réelles, pratiques des parties intéressées, et du travail énergique, intelligent, des promoteurs d'une telle entreprise. Doivent-ils maintenant faire connaître jour par jour, au public ce qu'ils font ? Je ne le crois pas.

Pour nous il suffit de savoir que l'on travaille actuellement et avec succès, pensons nous à la réussite de l'entreprise, pour nous empêcher de menacer de mort ceux qui sont à la tête de la compagnie. C'est plus charitable, plus humain, et nous sommes si peu altéré du sang de nos semblables.

« Sinon, continue le correspondant, on se demandera si St-Jérôme veut toujours être le terminus et tout monopoliser comme à présent. »

Le correspondant voit St-Jérôme partout et vraiment nous serions gonflés d'orgueil, si nous, de St-Jérôme, savions que nous méritons

toute l'importance qui nous est donnée. Mais il n'en est rien : voudrions-nous empêcher le chemin des cantons du Nord de se faire, que nous ne le pourrions pas, car c'est une entreprise nationale et la réaction est plus forte que St-Jérôme.

Qu'est-ce qui peut justifier une pareille accusation d'égoïsme contre St-Jérôme ? Nous l'ignorons.

Ce que nous savons, c'est que l'idée de bâtir ce chemin a pris naissance à St-Jérôme ; durant quelque temps elle a sommeillé et personne ne paraissait guère s'en préoccuper, lorsqu'en 1881, à l'automne, à l'hôtel Beaulieu, des citoyens de St-Jérôme, s'il vous plaît, l'ont ressuscitée et en ont fait voir toute l'importance. En 1882, assemblée à Ste-Adèle et discours programme de M. le curé Labelle. D'autres citoyens de St-Jérôme parlèrent en faveur de l'entreprise. M. Champleau était présent et il comprit dès ce jour que ce chemin était nécessaire. On transmit la requête des citoyens du Nord au gouvernement. Qui avait préparé le mouvement, qui avait rédigé cette requête et fait les démarches nécessaires pour qu'elle fût exaucée ? Des citoyens de St-Jérôme.

Qui a travaillé le plus pour sauver notre charte et l'amender de manière à autoriser la construction d'un grand chemin national ? Un citoyen de St-Jérôme, aidé principalement de deux ou trois citoyens de Montréal. C'était en 1883.

En 1884 qui a fait les efforts inouïs que l'on sait, pour obtenir une subvention du gouvernement fédéral ? Des citoyens de St-Jérôme, aidés des amis de toute la Province.

Et encore cette année qui va faire la lutte à Québec comme à Ottawa pour obtenir les secours absolument indispensables pour réussir ? Encore des citoyens de St-Jérôme aidés des amis de la colonisation, qui, grâce à Dieu et au curé Labelle, sont si nombreux aujourd'hui, qu'ils forment comme une armée rangée en bataille, à laquelle on ne saurait plus résister impunément.

Quant à monopoliser, St-Jérôme ne monopolise rien : il jouit simplement du fruit de son travail, de ses sacrifices et de son union. Que l'on fasse comme nous, et l'on monopolisera autant qu'on le voudra, sans que personne d'ici, n'en soit jaloux.

L'on parle de la bonne foi des promoteurs ; nous serions curieux de voir à leur place, ceux qui s'en plaignent le plus ; nous serions curieux de voir s'ils pourraient construire un chemin de fer aussi coûteux, avec la facilité qu'ils déploient à critiquer les autres.

Les directeurs de la compagnie se réunissent le 22 courant et nous avons raison de croire qu'il sera pris, à cette assemblée, des décisions importantes qui prouveront hors de tout doute que les promoteurs de l'entreprise veulent réellement construire le chemin.

L'élection présidentielle. Cleveland élu

L'élection présidentielle, qui a eu lieu le 4 novembre, aux Etats-Unis et dont nous avons déjà parlé, s'est terminée par l'élection du candidat démocrate, M. Grover Cleveland.

La lutte a été longue, ardente, passionnée ; elle a donné naissance à bien des incidents remarquables et fait voir le degré de démoralisation auquel est arrivé la Grande République fondée par Washington sur des bases larges et qu'il croyait inébranlables, mais que les passions des hommes surexcitées par la licence de la liberté, ont vite ébranlée et mise naguère à deux doigts de sa ruine. L'élection de Cleveland est due à trois causes principales :

1o. A son caractère d'homme probe, de citoyen irréprochable sous tous les rapports, à son passé sans tache, comme homme public et honnête administrateur ;

2o. A la réputation plus qu'avariée de Blaine le Républicain, et 3o. Au désir de la population de modifier la politique fiscale et douanière introduite par les Républicains depuis l'année 1866.

Blaine, avons nous déjà dit, voulait le maintien du tarif protecteur. Cleveland ne veut qu'un tarif de revenu assez élevé pour rencontrer les dépenses d'administration, mais assez réduit en même temps, pour qu'il perde le caractère odieux de la taxe qu'on lui prête aujourd'hui. Le système protecteur a créé l'industrie aux Etats-Unis et rien, ce nous semble, à l'heure qu'il est, ne saurait autoriser les hommes publics à en continuer l'application au moins dans toute sa rigueur. Car pour une nation capable de lutter par l'outillage et la perfection des produits, avec les nations les plus avancées, nous ne voyons pas trop pourquoi le libre échange ne serait pas préférable. La liberté de trafiquer, sans être gênée par les règlements douaniers, sans être arrêtée par les frontières que les hommes ont fixées mais que Dieu n'a jamais établies, est de droit naturel et le système protecteur est l'exception rendue nécessaire quelques fois, quand une nation veut se développer et se rendre forte chez elle au moyen d'une industrie nationale.

Aujourd'hui les Etats ne sont plus dans cette position : leur industrie est fondée et comme l'Angleterre, ils peuvent s'imposer au commerce de toutes les nations, sans que le commerce libre de ces nations, puissent les envahir et noyer leurs industriels. C'est ce que le parti de Cleveland comprend et pour cela il s'est gagné de chaudes sympathies. Blaine, comme M. McKenzie ici, a voulu faire de la pure théorie et protectionniste convaincu, il s'est fait battre beaucoup à cause de son entêtement. En économie politique rien n'est aussi faux que la théorie qui ne sait pas fléchir dans la pratique suivant les circonstances.

Pour nous l'élection de Cleveland devait nous tenir assez à cœur ; il ne serait pas du tout surprenant que sous son administration, nous revenions au traité de réciprocité qui a fait un bien incontestable au Canada, auquel il donnerait aujourd'hui, un marché de 50,000,000 d'habitants.

Le Tammany Hall et la "Patrie"

Le 2 novembre j'écrivais de New-York, en parlant du Tammany-Hall, que c'était l'organisation politique la plus redoutable que l'on connaisse. Cela indique, au moins un peu, que je savais alors ce qu'est le Tammany Hall. Le *Star* lui, invente une petite histoire aussi fautive qu'on est facétieux à ce journal, et s'en rapportant à ce que lui aurait raconté certain farceur, il me fait prendre Tammany Hall, pour un homme ! Rien que cela. La *Patrie* naturellement reproduit ce récit fantaisiste en ajoutant qu'il est parfaitement vrai !

Je ne m'occuperais guère de cet incident, s'il ne parlait du *Star*, le journal le plus fanatique qui existe dans la Province et s'il ne s'agissait de faire voir les petits moyens en usage à la boutique de Mire Beaugrand.

Canadien Français, je n'ai pas le droit naturelle ment de me rendre à New-York, pour étudier un des plus grands événements de nos jours ; je n'ai pas le droit non plus de comprendre ce qui s'y fait de dégratant pour une société civilisée, composée surtout d'éléments saxons, appartenant en conséquence à la race supérieure !

C'est tout juste et ce sont les grands sires du *Star* qui vont se charger de m'instruire là-dessus.

Conservateur et rétrograde par là même, aux yeux de la *Patrie*, je n'ai pas le droit de pénétrer dans les arcanes sacrés de la démocratie américaine qui est en général, comme celle d'ici, de la voyoucratie, pour y découvrir tout ce qui peut s'étaler de corrompu, de pourri, de flétrissant pour la race humaine, à l'ombre du glorieux drapeau étoilé et sous la protection toute puissante des institutions démagogiques qu'admire tant le Très Honoré Maître Beaugrand ! Oh non.

Un profane n'a pas le droit de toucher aux saintes choses de la démocratie sans demander permis-

sion au sieur Beaugrand et s'il y touche, il se trompera lourdement et prendra une institution pour un homme !

Sieur Beaugrand, je suis allé à New-York, j'y ai vu à l'œuvre les amis de votre cœur, vos congénères politiques. Je vous parlerai de tout cela, au long un jour, et vous verrez que je sais ce que peut-être le Tammany Hall ou Ring, comme je sais aussi, ce que c'est dans notre Province, que toute votre école de radicaux qui sous les dehors les plus hypocrites, voudrait ravalier notre beau peuple si religieux, si honnête, au niveau de la canaille européenne ou yankee.

Les choses que nous avons vues et comprises, Dieu merci, me démontrent assez ce qu'on peut attendre des institutions démocratiques : et jusqu'où elles peuvent pousser les peuples dans la voie de la démoralisation. Aussi, soyez-en sûr, Frère Beaugrand, ce voyage me profitera.

Quant au farceur qui a eu la complaisance de mettre une telle sottise à mon compte, j'affirme qu'il a inventé simplement. En revanche je puis bien raconter qu'un des amis de M. Beaugrand et des plus huppés parmi nos libéraux, nous disait fort sérieusement, que le Tammany Hall était la principale organisation du parti Blaine et combattait Cleveland de toutes ses forces !

Il était à New York depuis huit jours et n'avait pu trouver encore le moyen de découvrir que le Tammany Ring favorisait l'élection de Cleveland au moins comme corps.

Naturellement ce personnage passe pour un grand esprit : il est libéral, et Mire Beaugrand se pâme quelquefois d'admiration devant un pareil puits de science démocratique.

G. A. NANTÉL.

COLONISATION

LA VOIX D'UN COMPATRIOTE

Mass 27 octobre 1884.

Au Révérend curé Labelle

Vous trouverez dans cette lettre \$1.00 pour un billet à votre loterie de colonisation ; ce serait un bonheur pour moi d'envoyer plus mais les circonstances ne me le permettent pas. Car je n'essaierai pas comme tant de pauvres compatriotes se plaisent, à vanter ces Etats de la Nouvelle-Angleterre. Depuis trente années que je vis aux Etats-Unis je connais la vie des Canadiens. Je puis dire et affirmer que nous Canadiens nous sommes tous des zéros ici et nous sommes tous pauvres. Un compatriote me disait il y a quelques jours, que si les québécois étaient libres de courir les chemins on en verrait plus qu'au Canada. Il y eut un temps on nous pensions faire des épargnes, mais ce temps n'existe plus. Pour ma part j'en ai fait et je n'ai plus rien. Que Dieu soit béni mais une chose qui me rend heureux c'est que j'ai été la dépenser dans mon pays. C'est une leçon j'espère qui me profitera car en vérité il me semble que j'ai appris à vivre au Canada car ici nous sommes comme les esclaves, aussi ignorants. On a beau crier nous sommes respectés, je connais ce res-

pect que ces beaux Yankees ont pour nous ; nous sommes leurs bons serviteurs ; il est vrai qu'il y a peut-être deux ou trois qui arrivent peut-être à être conseillers sur une population de trois à quatre ou six mille Canadiens quelquefois. C'est là qu'il faut entendre nos Canadiens naturalisés vanter le progrès que la race canadienne fait ici. Ils ne se demandent pas ce que deviennent leurs enfants ; j'en ai la preuve par mes proches et mille autres : de vrais Américains qui rougissent à parler le français si un Américain est avec eux. Pour moi je m'attire la disgrâce de plusieurs car je dirai toujours bien haut que si le Canadien travaillait au Canada comme il travaille ici nous serions tous riches et indépendants. J'ai tous pris les discours prononcés à la fête St Jean Baptiste. En vérité pour un Canadien qui a du patriotisme un peu dans les veines il y en avait qui faisaient mal au cœur mais Dieu qui est bon, verra à ce que les bons portent leurs fruits. Pêtit au ciel que notre cher Canada ait quelques hommes de plus comme cet infatigable Apôtre de la colonisation que je ne nommerai pas car vous le connaissez. Si vous avez dans votre paroisse quelqu'un qui ait envie d'émigrer vous pouvez les assurer que c'est la misère qui les attend. C'est un fait certain : si ce n'était que le crédit que la majorité des vieux citoyens se fait faire dans les magasins, ils chanteraient autrement. Ils verraient que la gallette qu'ils disent avoir mangée au Canada serait plus amère encore malgré que leurs familles s'étendent dans ces belles manufactures. Pour moi il y a trois ans que je suis revenu de mon pays je suis plus pauvre que j'étais ; je suis venu et je ne pourrais m'en aller. Cependant je suis un homme de bons prix étant peintre carrossier et je pourrais peut-être dire moi aussi que la Providence a ses desseins providentiels si je crois toucher au but qui est de retourner au pays.

Veuillez bien excuser cette longue lettre ; je ne puis m'empêcher de passer sous silence que vous êtes celui avec qui j'aimerais à causer. J'espère que Dieu me fera cette faveur car il n'y a pas un homme qui souffre plus de l'exil que moi, mais j'ai patience.

Votre serviteur,

Les Annales teresiennes

Nous saluons avec bonheur la résurrection de cette petite revue qui va venir encore nous dire, tous les mois, ce qui se passe au Séminaire Ste-Thérèse, les études qui s'y poursuivent, les succès qui s'y remportent, les joies et les bonheurs qui s'y goûtent. Nous recevons à l'ins tant les livraisons de septembre et d'octobre 1884. Elles contiennent la chronique jour par jour, des divers incidents de la vie écolière : elles recueillent les échos de la chapelle, des classes, des salles d'étude et de récréation pour les faire connaître aux absents et les conserver pour tous. L'idée ne saurait être plus chère aux cœurs de tous les anciens élèves, et à notre tour, nous souhaitons que les nouvelles Annales trouvent beaucoup de lecteurs et autant d'amis qu'elles trouveront de lecteurs.

AGRICULTURE

Soins à donner aux animaux pendant la saison d'automne

La saison d'automne est la plus

pernicieuse de toutes les saisons pour les animaux. C'est pendant cette partie de l'année que se déclarent le plus grand nombre de maladies. En effet, c'est le temps où la température éprouve les plus grandes variations dans la même journée : en un autre moment, il y a autant de vapeurs pompées et rendues à terre. Sur la fin de la saison, l'humidité devient froide, ce qui constitue le plus insalubre de tous les états atmosphériques. Il est évident que, sous cette influence, les maladies chez les animaux sont plus fréquentes et qu'il importe de prendre toutes les précautions nécessaires pour les prévenir tant sous le rapport de la bonne nourriture qu'au point de vue hygiénique. Chez les bêtes bovines et les moutons, la pourriture apparaît plus fréquemment qu'en tout autre temps ; les chevaux sont le plus exposés à la morve, au farcin, à ce qu'on nomme *eaux aux jambes*, au crabeau.

Les hygiénistes ont, en outre, constaté que l'automne est l'époque où se forment, se reproduisent, se propagent le plus grand nombre d'épidémies, et où le caractère contagieux a le plus d'activité, tandis que les individus qui en sont menacés ont moins de force de résistance. Dans tous les cas, les travaux de la campagne sont toujours fort grands pendant cette saison, et les animaux généralement débilités, surtout après un été excessivement chaud.

En présence de cette situation et dans le but de soustraire les animaux à toutes ces influences insalubres, il faut leur donner des aliments toujours toniques, ne pas donner trop de travail, maintenir l'excrétion cutanée ; les préserver, autant que possible, de brusques variations atmosphériques, les tenir à l'étable le plus qu'on peut, et les éloigner des foyers d'infection.

Il y a aussi des précautions à prendre quand on fait passer un animal d'un lieu dans un autre, surtout pendant la saison de froid, par exemple quand on les sort de l'étable pour les remettre au champ pendant la journée, s'il fait beau temps et que l'on n'ait pas à craindre un vent froid ou de la pluie. En effet, nous avons déjà fait remarquer que c'est l'époque de l'année où la température extérieure est la plus variable. C'est à la sortie des écuries chaudes que les animaux sont le plus sujets à subir les funestes effets des changements de milieu. Le moyen le plus économique et le plus expéditif qu'on puisse employer dans cette circonstance, c'est le bon honnement opéré quelque temps avant le départ pour le travail. Cette opération excite la surface cutanée, provoque en quelque sorte une réaction bienfaisante qui rend les animaux moins sensibles à l'action de l'air froid.

La rentrée des animaux à l'écurie peut se faire sans précaution aucune, quand on a soin de supprimer les courants d'air qui peuvent y exister. Et ce, par le fait que le déplacement dans un milieu où la température est élevée ne peut occasionner aucun accident sérieux. Dans tous les cas, un bon honnement serait aussi fort recommandable.

Nous avons déjà dit qu'il convenait, pendant cette saison, de donner aux animaux une alimentation excitante. Cette obligation trouve sa raison d'être dans les faits suivants : les forces musculaires ont diminué ; les travaux de la campagne sont toujours forts grands ; les vicissitudes de cette saison sont très débilitantes ; les brouillards et la rosée abondent. L'excitation alimentaire favorise la digestion ; ainsi l'assimilation des matières alimentaires s'opère-t-elle plus facilement ; la réparation des forces musculaires se fait donc mieux, les fonctions di-

gestives s'accomplissent plus rapidement; la lébilité occasionnée par les variations atmosphériques n'est plus sensible, et l'action nuisible des bruyards et de la rosée est neutralisée.

Dans ce cas, le meilleur excitant à recourir est une alimentation de premier choix de première qualité; car rien n'excite mieux l'appétit des animaux comme une nourriture succulente, appétissante. Cependant, au besoin, un peu de sel ne nuit pas; au contraire, on corrige souvent, à l'aide de cette préparation, quelques mauvais goûts qui imprègnent les aliments un tant soit peu avariés. Des semences d'avoine peuvent aussi remplir la même indication, mais chez les ruminants seulement.

Un point important est celui de savoir quelle quantité de nourriture il conviendra de donner aux animaux. Souvent des cultivateurs, intelligents d'instinct, mais parcimonieux, sement la ration, que leurs bêtes perdent tout à fait leur valeur marchande pendant cette partie de l'année. Ils partent de cette idée qu'on ne doit pas gaspiller les fourrages, dans la crainte éventuelle d'une mauvaise récolte l'année suivante. C'est, à coup sûr, le plus mauvais calcul qu'on puisse imaginer.

D'abord, tout animal doit manger pour réparer les transformations incessantes que subit sa machine qui compose les organes. Cette réparation est nécessaire, sous peine d'extinction de la vie. C'est ce qu'on appelle la *ration d'entretien*. Avec cette seule alimentation, les animaux ne peuvent pas donner de bénéfices. Ils sont alors une charge onéreuse pour le propriétaire.

Mais on n'exige pas seulement des animaux qu'ils vivent, on leur demande encore qu'ils fournissent du travail, qu'ils donnent des produits. A cette fin, un supplément de nourriture est donc nécessaire. Ce supplément est ce qu'on appelle la *ration de production*. Outre la quantité d'aliments utiles au maintien de l'existence, il faut donc encore une quantité supplémentaire de nourriture pour bénéficier. C'est cette quantité que les cultivateurs, souvent sous prétexte d'économie, de ménager leurs fourrages et leurs grains, refusent souvent de leur donner en automne.

Qu'en advient-il? C'est que, sous prétexte d'une mesquine économie, ils méconnaissent leurs intérêts de la plus étrange façon. Car au cheval qui n'a, comme nourriture, que sa ration d'entretien, ne peut fournir du travail sans redoubler les matériaux à son existence, et si ce mode d'alimentation dure quelque peu, dans les conditions supposées, l'animal ne tarde pas à mourir d'inanition. Une vache qui se trouve dans la même situation alimentaire ne donne point de lait. La femelle en état de gestation ne peut nourrir le jeune être qu'elle porte dans ses flancs; l'avortement en est la conséquence. Bref, tout est perte.

En bien, croirait-on que ce mode vicieux d'entretien n'est que trop général dans nos campagnes, surtout à l'automne, époque de l'année où les animaux ont peut-être le plus besoin d'alimentation nourrissante et copieuse. Souvent dans la *Gazette des Campagnes*, nous avons blâmé cette manière d'agir, et aujourd'hui encore, dans l'intérêt des cultivateurs, nous ne saurions trop nous élever contre ce système pernicieux, qui apporte la ruine dans l'exploitation agricole qui est sous l'influence de cette pernicieuse direction.

Qu'on ne l'oublie pas, si on veut bénéficier avec des animaux, on ne doit point ménager la nourriture qui leur est nécessaire. Si l'on trouve qu'on a quelques bêtes de bétail de trop, qu'on les supprime,

mais de grâce qu'on ne s'épuise pas sur les fourrages. Car nous le répétons, c'est la ruine d'une ferme.

G. des C.

Au clergé et aux communautés

Notre importation d'étoffes noires et d'articles spécialement destinés à l'usage du clergé et des communautés est complètement reçue. Notre département cléricale est le plus complet qu'on puisse trouver à Montréal. Outre les sacs, marins cordes, paramas et autres étoffes noires à costumes, ce département contient tous les articles d'un usage ordinaire pour le clergé soit pour les besoins des presbytères, des maisons d'éducation, collèges, convents, noviciats, etc., soit pour les costumes des religieux ou de leurs élèves.

Il comprend aussi les tapis de sanctuaires, tentures d'églises, toiles à brin rond pour les besoins du culte, etc.

Termes de paiement au gré des acheteurs.

DEPUIS FRÈRES

Coin des rues Ste Catherine et St André, Montréal.

DECEDE

Au presbytère de Drummondville le 9 courant, dame Cléopée Benoitte veuve de Jérôme Marchand et mère de Mr le chanoine Marchand curé du lieu. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant.

Informations demandées

Léandre Laurin fils de Cyrille Laurin de cette paroisse, a l'honneur de sa famille depuis treize ans, pour aller travailler dans les chantiers; personne n'en a entendu parler depuis. Toutes nouvelles qui pourraient faire connaître où il est seraient reçues avec reconnaissance par son père qui est pauvre et malade depuis longtemps.

A VENDRE

Une machine à coudre de première qualité et très bon marché.

Conditions faciles.

S'adresser à ce bureau.

St-Jérôme Août 1884.

AVIS

Ceux qui ont des réclamations à faire contre la Succession J. A. Hervieux N. P., sont priés de les adresser à Ls de G. Lachaine N. P. St-Jérôme ou à A. E. Lévesque N. P. Ste-Rose et ce d'ici à un mois. De même que ceux qui doivent à cette Succession sont priés de venir régler sous le même délai chez Ls de G. Lachaine N. P. St-Jérôme.

16 Oct 1884

1 mois

Hotel Aubry

ST-JEROME

M. XAVIER RICHER vient d'acheter le magnifique hôtel de M. Aubry et se propose de tenir un hôtel de première classe. La cuisine sera la meilleure et la plus saine. Les repas seront servis à toutes heures. La cour, les écuries et remises sont spacieuses et commodes. Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable.

M. Richer fera tout son possible pour satisfaire les voyageurs.

8-9-1884

6 ms

AUX CULTIVATEURS

Nous invitons les cultivateurs qui viennent à Montréal pour faire leurs achats d'hiver, à nous rendre une visite.

Il importe à tous ceux qui veulent pratiquer une sage économie de connaître le magasin qui peut leur vendre les meilleures marchandises, au plus bas prix possible.

Comme nous importons nous-mêmes toutes nos marchandises directement d'Europe, nous les détaillons toujours aux mêmes prix que les autres marchands les payent chez les marchands en gros.

Nous ouvrons des comptes aux cultivateurs ou autres que nous pouvons considérer comme des pratiques sûres, et nos prix sont toujours les mêmes, soit que nous vendions à termes ou au comptant.

N'oubliez pas que nous n'avons qu'un seul prix pour tous, et que nous vendons constamment aux prix du gros.

DUPUIS & FRERES.

Coin des rues Ste-Catherine et St-Andre

MONTREAL

L'UNION MUTUELLE

Compagnie d'Assurance

SUR LA VIE

FONDEE EN 1849

Actif, pres de \$7,000,000

SIEGE SOCIAL

PORTLAND MAINE

JOHN E. DEWIT

PRESIDENT

Gerant pour la Province de Quebec

M. CHARLES L. BOSSE

SANTON BELANGER

Agent Spécial

Pour la Province de Quebec

162 RUE ST-JACQUES

MONTREAL

UR EAU A ST-JEROME où toutes informations et détails seront données avec plaisir.

11 juin 1884 l a.

MAISON A VENDRE

M. Alfred Bélanger offre en vente une maison, située sur la rue Dumont, à deux côtés, 4 appartements chaque côté, ayant 7466 pieds de terrain, avec écurie et étables, hangars etc.

Conditions faciles

S'adresser à

L'HOTEL BELANGER

13 Mars 1884

3 ms a.

Hotel St-Jovite

M. D. Damouche remercie bien sincèrement la nombreuse clientèle qui l'a si bien encouragé jusqu'à ce jour et aime à informer le public qu'il vient de faire des réparations importantes à sa maison. Il pourra à l'avenir servir ses pratiques avec plus de facilité et de confort. Il fait appel à tout le monde sans exception, car il entend tenir un hôtel de première classe.

C'est l'hôtel de la salle de St-Agathe à St-Jovite.

14 juillet 1883

REVUE DE LA SEMAINE

Nouvelles locales

Canada

ST-JEROME

La question du marché agite tous les esprits. On dit que si le conseil la règle contre M. Brière celui-ci poursuivra.

Qu'on nous enlève un marché, si on le croit juste, mais pas de procès. C'est la ruine.

FONDERIE DUMONTVILLE.—Cette fonderie qui est maintenant l'une des plus grandes et des plus belles de la Province est en pleine opération. On vient d'y fondre un énorme moteur mécanique de 1,800 livres. Il doit servir à enfoncer les pilotis des ponts qui seront construits sur le chemin de Glasgow. Le succès le plus complet a couronné cette difficile opération. Nos félicitations.

Nouvelles de partout

QUEBEC

TEMPÊTE ET INONDATION.—La semaine qui vient de s'écouler a vu des tempêtes effroyables à Québec et surtout en bas de Québec, ainsi qu'une marée extraordinaire et une inondation qui a causé beaucoup de dommages dans la Basse-Ville.

Voici quelques détails :

MM. Charles Molet, Hubert Raymond et Joseph Pouliot, pilotes qui étaient à bord de la goélette *No 1 Lanouette*, restés à la Rivière du Loup, sont arrivés par les chars à une heure samedi matin.

Ils s'accordent à faire le récit de la tempête du Bic à la Rivière du Loup de la manière suivante.

" Nous partîmes du Bic mardi vers 3 heures de l'après midi, avec une grande brise de Nord-Est. Rendus à l'île aux Basques, vers 5 heures p. m., le vent augmenta d'intensité et la neige commença à tomber. A l'île Rouge, le vent avait une vitesse de 60 à 70 milles à l'heure.

" De 10 heures p. m., à minuit, l'ouragan était à son pire. Il dura tout le reste de la nuit et la journée entière du lendemain. Nous avions toujours la fureur du vent et de la neige. La tempête ne cessa que mercredi dans la nuit. C'est alors que nous partîmes à 8 heures du matin mercredi du Pot à l'Eau de Vie pour la Rivière du Loup. Nous avions alors une grande brise du Nord-Ouest, avec un peu de neige et un véritable froid de janvier.

" Dans cette traversée nous rencontrâmes 3 goélettes dont deux chargées et une sur lest. Elles s'étaient mouillées au Pot à l'Eau de Vie, et dérapant de leurs ancres, leurs chaînes cassées, allaient à la dérive. Un steamer chargé que nous croyions être le *Cacouna* était mouillé au Pot à l'Eau de Vie. Nous avons de plus appris du capitaine du *Lac*, qui était à la Rivière du Loup, quand nous sommes arrivés qu'il partit à la dérive de l'île aux Lièvres, mardi dernier dans la nuit.

" L'abat-jour (skylight) de notre goélette a été lavé du pont et complètement brisé.

" Le conducteur des chars sur lesquels nous étions nous a raconté que la tempête avait presque complètement détruit la paroisse du Sacré-Cœur, en bas du Bic. Les rails du chemin de fer Intercolonial ont été emportés sur toute la ligne. On évalue que les dommages causés dans cette paroisse seule sont de \$25,000 "

—Le Canadien.

On dit que le gouvernement de Québec a offert à l'Hon. juge Rou-

thier la charge de président de la Commission d'enquête sur l'administration du chemin de fer du Nord, et que l'hon. juge l'a acceptée.

LA FEMME BOUTET.—On travaille activement à faire commuer la sentence de mort contre la femme Boutet. M. Cimon, député de Charlevoix, est parti pour Ottawa où il aura à ce sujet une entrevue avec le ministre de la justice.

La réunion annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer du Nord a eu lieu, le 5 novembre à Québec. M. L. A. Sénécal a été élu président et M. John McDougall, vice-président. La démission de M. Bresse, comme directeur, a été acceptée, et l'honorable M. Starness a été nommé à sa place. L'état annuel des opérations de la compagnie est, dit-on, très satisfaisant.

CREDIT FONIER.—Il y a eu lundi une réunion des directeurs du Crédit Foncier; parmi les personnes présentes, on remarquait les hon. MM. Chapleau et Wurtelle, M. Barbeau de Montréal, M. L. N. Carrier, de Lévis, MM. E. Beaudet, chevalier, etc. On a décidé d'établir une succursale du Crédit Foncier au Manitoba.

MONTREAL

UNE CONVERSION.—Mlle Radakir, fille de M. Radakir de Moor's junction, Etat de New York, a abjuré, jeudi après midi, à Hochelaga, le protestantisme pour se faire catholique.

Mlle Radakir arrivait à Montréal, il y a quelques semaines, pour visiter son oncle paternel, M. Radakir, demeurant rue Notre-Dame. Quelque temps après son arrivée, elle se songea à embrasser le catholicisme.

M. le chapelain des sœurs du couvent de Jésus-Marie lui donna les instructions nécessaires pour la préparation au sacrement du baptême, dont la cérémonie eut lieu à l'église de la Nativité au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

INCENDIE A STE-ANNE DU BOUT DE L'ILE.—Dimanche dernier, pendant qu'on était à chanter les vêpres des morts, à l'église paroissiale de Ste-Anne du bout de l'île, la cérémonie fut soudainement interrompue par une personne entrant dans l'église et criant : " le feu est au village ! " En un instant, la foule se précipita aux portes et l'église se vida.

On s'aperçut qu'en effet le feu s'était déclaré au milieu du village et consumait plusieurs dépendances considérables contigües à deux hôtels. M. le curé qui fut bientôt sur les lieux, encouragea ses paroissiens à travailler avec ardeur pour éteindre l'incendie et, grâce aux efforts énergiques de toute la population on parvint à maîtriser les flammes. La cause du feu est inconnue; on suppose cependant que l'accident aurait été causé par l'imprévoyance de quelques petits enfants qui jouaient dans les bâtiments.

Les dommages sont d'à peu près \$1000 en partie couvertes par les assurances.

ETATS-UNIS

LE CONCILE DE BALTIMORE.—Le Concile National Américain s'est ouvert lundi à Baltimore.

Sa Grâce Monseigneur Gibbons, archevêque de Baltimore et délégué apostolique, présidera au Concile. Son Eminence, le Cardinal McCloskey, archevêque de New-York, est trop malade pour pouvoir assister au Concile.

Le concile se composera de 80 archevêques, évêques et abbés, 10 autres prélats et 5 chefs d'ordres religieux. Avec les théologiens qui accompagneront chacun des membres du Concile; ce qui comprendra en tout 250 dignitaires ecclésiastiques.

Les débats se feront en anglais, mais les actes et décrets seront rédigés en latin. Ces décrets seront soumis au Pape, et ils deviendront en force après sa sanction.

Les séances dureront probablement trois semaines.

JERSEY CITY

FEMME BRULÉE PAR SON MARI.—George McVeatty, de cette ville, No 420, seconde rue, a averti la police que sa femme avait été brûlée par accident. Elle était en train d'allumer le feu, a-t-il dit, quand un bidon de pétrole a éclaté entre ses mains, et elle a été instantanément enveloppée par les flammes.

Postérieurement, la police a appris que Mme McVeatty, avant d'expirer, a informé un voisin qu'elle avait été brûlée délibérément par son mari.

Il a versé une quantité de pétrole sur ses vêtements et il y a mis le feu. Une perquisition a fait découvrir le bidon à pétrole, qui, contrairement à ce que disait McVeatty, n'avait pas fait explosion.

Ses propres filles ont déclaré qu'elles ont été forcées de quitter la maison à cause des brutalités de leur père, qu'il maltraitait également sa femme et ses enfants. Il a été emprisonné sous prévention de meurtre.

A l'étranger

EUROPE

PARIS, 9

LE CHOLÉRA.—Le préfet de police a dit à une séance du conseil du département de la Seine que le choléra avait fait son apparition dans le mois de juillet à Aubervilliers et qu'une centaine de personnes avaient succombé, mais que les progrès de l'épidémie avaient été vite arrêtés par des mesures énergiques.

Il a exprimé l'espoir que les mêmes mesures produiraient un résultat identique à Paris. Les journaux du matin disent que depuis le 20 juin, il y a eu 160 cas de choléra à Paris, dont 60 ont été fatals.

Le choléra est épidémique et les hôtels se vident. Il ne reste plus que 18 familles au Grand Hotel.

On admet que l'eau dont la ville est approvisionnée est malsaine. Le service des ambulances laisse à désirer et on va y remédier. Temps brumeux.

Les ravages du choléra augmentent. Pendant les dernières 14 heures, il y a eu 136 nouveaux cas et 63 décès en cette ville. A Montreuil on a enregistré 10 cas de choléra.

Aujourd'hui, il y a eu 1 cas à St-Nazaire et 4 décès à Nantes.

On annonce comme certain que la paix sera conclue entre la France et la Chine.

YOKOHAMA

ABOMINATIONS EN CHINE. EGLISES ET COUVENTS PILLÉS. RELIGIEUSES OUTRAGÉES.—Les Chinois se sont portés à des actes abominables dans les églises chrétiennes et sur les personnes des Européens à Canton et dans plusieurs localités dans l'intérieur. Dans la province de Kwang Tung seulement, quatre églises catholiques et cinq églises protestantes ont été détruites. 120 résidences de chrétiens ont été pillées et les occupants chassés.

A Nam Hoï, trois églises catholi-

ques et plusieurs couvents ont été livrés au pillage; les prêtres et les autres hommes ont été cruellement battus et les religieuses et autres femmes honteusement outragées.

A Shi Hung, une chapelle protestante a été démolie, la femme du ministre a été dépouillée de ses vêtements devant la populace furieuse et on lui fit subir les plus honteux outrages.

A Chaat-Sung, la chapelle wes-

leyenne a été détruite.

Les chrétiens fuient de la province à Hong Kong. Les Chinois les ont mis dans l'alternative de sacrifier aux idoles ou d'abandonner leurs foyers; ils ont préféré choisir cette dernière. La populace s'est emparée de plusieurs femmes et les a outragées. Dans douze villages de la province de Canton, on a affiché des avis ordonnant à tous les chrétiens de quitter ces villages. Quinze églises dans ces villages ont déjà été détruites, plusieurs magasins ont été pillés, et nombre de personnes sont sans asile.

L'attention des autorités chinoises a été appelée sur ces actes de barbarie snoise, mais elles font la sourde oreille. A Kite Yung, la populace et les soldats ont détruit toutes les églises catholiques romaines, anglicanes et presbytériennes. A Sxa-Tow, les prêtres catholiques ont reçu l'ordre de quitter la ville. Après leur départ, les soldats chinois ont enfoncé les portes des couvents de femmes et ont fait subir les dernières outrages aux religieuses.

Aux marchands de la campagne

Nous invitons les marchands de la campagne à se hâter de visiter notre immense assortiment. Nos marchandises d'automne sont toutes arrivées d'Europe, et pour profiter du choix et de la variété de marchandises que nous pouvons leur offrir, ils trouveront le plus grand avantage à faire leurs achats de bon ne heure.

Nous n'envoyons pas de commissaires à la campagne, nous avons déjà énuméré les raisons qui nous font répudier ce système, et tous les marchands comprennent qu'il leur est beaucoup plus profitable de faire les dépenses d'un voyage à Montréal et de venir y choisir eux-mêmes leurs marchandises.

Nous séparons les pièces et les douzaines sans changer nos prix de gros.

Notre maison est la seule à Montréal qui facilite ainsi les achats qu'on pourrait appeler *en demi-gros*, et que fait bénéficier ses pratiques de tous les avantages de l'importation directe. Termes faciles et comptes libéraux.

DUPUIS FRÈRES,

Coin des rues Sainte Catherine et Saint André, Montréal

A VENDRE

Dans le canton de Preston, comté d'Ottawa un magnifique pouvoir d'eau, une très belle chute de 14 pieds de tête. Le moulin peut se bâtir sur le roc solide. Les travaux de digue ou chaussée sont très peu coûteux, il y a seulement 45 pieds de barrage; les bois de constructions sont préparés, équarris et sont rendus sur les lieux ils permettent, si l'on veut, de bâtir sur une grandeur de 25 par 60 à deux étages. Ce lot de bois quatre est magnifique et de première qualité. De plus le terrain qui lui tient contenant 100 acres de terre avec bâtisse dessus construite. Conditions des plus libérales à très bas prix pour argent comptant.

S'adresser au

bureau du JOURNAL LE NORD

Reproductions

CHINIQUEY

NOUVEAUX TROUBLES A PROPOS DU FA
MEUX APOSTAT

Le fameux apostat Chiniquy est arrivé de nouveau à Montréal, depuis quelques jours et, comme on devait s'y attendre d'ailleurs, sa présence a été le signal pour renouveler les scènes turbulentes dont nous avons été témoins chaque fois que le malheureux renégat a tenté de faire de la propagande au milieu de nous.

Le bruit s'étant répandu, durant la journée d'hier, que le trop notoire prédicateur devait donner une conférence au Russell Hall, sur la rue Ste-Catherine, une foule considérable composée surtout de jeunes gens se rendit de bonne heure, à ce temple jadis témoin de scènes horribles alors que, si on en croit la rumeur, le prêtre apostat tournait en ridicule et profanait d'une manière sacrilège les paroles sacrées de la consécration.

Dès le commencement du meeting, il était facile de voir que la majorité de l'auditoire n'était pas sympathique au prédicateur et qu'on devait s'attendre à quelque scène tumultueuse. Nous sommes loin d'appréhender la conduite des jeunes gens qui ont causé tout le tapage, et la liberté d'un chacun même quand il s'appelle Chiniquy, doit être respectée. Cependant, nous devons avouer que le malheureux vieillard s'expose grandement et recherche en quelque sorte les scènes à sensation, en venant provoquer toute une population dont il connaît les sentiments pour tout ce qui touche à l'honneur de sa religion.

Pourquoi choisir la partie Est de la ville presque toute canadienne-française et catholique, pour venir donner des conférences contre nos dogmes? Ne serait-il pas plus sage pour Chiniquy, de rencontrer ses adeptes dans quelque quartier retiré de la ville? Si nous ajoutons au sentiment d'indignation, l'ardeur naturelle chez les jeunes gens et leur amour pour toute démonstration brillante, la bagarre d'hier soir s'explique facilement.

Voici en quelques mots, le rapport qu'on nous a fait de la séance. Au moment où Chiniquy commençait le chant d'un hymne quelconque, comme ouverture, la masse des auditeurs entonna la Marseillaise et fit retentir le meeting house de ce chant d'un caractère si peu religieux. Le prédicateur essaya ensuite de parler, mais sa voix fut étouffée par les cris et les huées.

Il essaya alors à chanter de nouveau et cette fois le chœur des turbulents entonna le fameux refrain: "La vache est à l'eau, dondaine, le veau va s'y noyer dondaine." Suivit une scène du plus grand désordre. Les pierres commencèrent à pleuvoir au tour de la tête du prédicateur, les lumières furent éteintes, des briques furent lancées au dehors et le chaos fut général. Un détachement d'hommes de police appelé en toute hâte réussit à faire évacuer la place et après plus d'une heure de désordre effrayant Chiniquy put s'élever sous la protection des constabiles, mais poursuivi, pour une bonne distance par les cris et les huées de la foule.

Heureusement que personne n'a été blessé dans cette bagarre. On nous informe que Chiniquy doit prêcher ce soir dans l'église méthodiste située au coin des rues Notre-Dame-Ouest et Canning. On appréhende de nouveaux troubles à cette réunion et au moins 50 hommes de police doivent être envoyés pour maintenir l'ordre.

Fonderie Dumontville St-Jerome, en operation.

La Compagnie d'Imprimerie

DU

"NORD"

Nous exécutons sous le plus court délai. Toutes commandes pour impressions dans les deux langues.

TELS QUE:

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIREE,
CIRCULAIRES,
ENTETES de COMPTES,
MEMORANDUM,
LETTRES FUNERAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
BLANCS de COUR,
PLACARDS, etc.

Aussi toutes espèces de Blancs et formules à l'usage des Secrétaires.

Toutes commandes envoyées par la malle recevront une attention immédiate en s'adressant à

La Compagnie d'Imprimerie du "NORD"

Ou à

T. GRIGNON

Administrateur

ST-JEROME, P. Q.

STATUTES OF CANADA

Price of Statutes for sale at the office, of Queen's Printer, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

Queen's Printer.

OTTAWA, MARCH 1884.

PROVINCE OF CANADA

	\$	c		\$	c
Consolidated Statutes U. C.....	3	25	Civil Code.....		00
" " L. C.....	3	25	Criminal Laws in 1 vol.....		80
Code of Civil Procedure.....	1	50	Orders in Council, to 1874.....	1	25

DOMINION OF CANADA

Vol.	\$	c	Vol.	\$	c
31&33 Statutes of 1869.....	1	50	24 Statutes 1879, Vol. I....	1	25
33 " 1870.....	0	80	" " " Vol. II....	0	40
34 " 1871.....	0	80	" " " Vols I&II	1	50
35 " 1872.....	2	00	" " 1880, Vol. I....	1	25
36 " 1873.....	1	60	" " " Vol. II....	0	50
37 " 1874.....	1	43	" " " Vols I&II	1	60
38 " 187, Vol. I....	1	50	" " 1881, Vol. I....	0	80
" " " Vol. II....	0	80	" " " Vol. II....	0	60
39 " 1876, Vol. I....	0	80	" " " Vols I&II	1	25
" " " Vol. II....	0	80	" " 1882, Vol. I....	1	00
" " " Vols I&II	1	50	" " " Vol. II....	1	00
40 " 1877, Vol. I....	1	00	" " " Vols I&II	2	00
" " " Vol. II....	0	60	" " 1883, Vol. I....	1	65
" " " Vols I&II	1	50	" " " Vol. II....	0	60
41 " 1878, Vol. I....	0	80	" " " Vols I&II	2	00
" " " Vol. II....	0	35			
" " " Vols I&II	1	00			

Feuilleton du "NORD"

VINGT MILLIONS DE RENTE

(Suite)

XXIX

BORD DU PRAUH. — CHEZ M. BROMPTON

L'équipage continuait à manier vigoureusement les rames, évitant avec une rare adresse les troncs d'arbres et les amas de plantes entrelacées dont le chenal était encombré.

À moitié route, on rencontra deux Dayacks occupés à pêcher. Ils ressemblaient beaucoup aux Malais, mais leur physionomie avait plus de franchise et, même au certain air de bonté. Les rameurs échangèrent avec eux quelques signes amicaux.

La rivière se resserrait ou, plutôt, les obstacles qui la parsemaient en rendaient la navigation plus difficile. Les jeunes voyageurs tout à leurs pensées et ne pouvant, d'ailleurs, converser ni avec le pilote, ni avec l'équipage, gardaient le silence ; ils se sentaient inquiets, car, dans les pays équatoriaux, le crépuscule est si court qu'on peut dire qu'il n'existe pas ; arriverait-on avant la nuit à la maison Brompton ?

Leurs vœux furent bientôt exaucés. Plusieurs coudes brusques des rives venaient d'être doublés quand le prauh pénétra dans une superbe crique toute illuminée des rayons du soleil couchant.

Une charmante maison en bois bâtie à l'europpéenne, se voyait sur une colline couverte de palmiers ; des jardins fleuris l'entouraient de trois côtés et une immense pelouse la précédait.

Un escalier aboutissant à un petit quai, offrait un barcadère commode.

En haut des marches, attendait un groupe de serviteurs, tous bien vêtus de toile blanche. Parmi eux on distinguait deux jeunes filles à l'air réservé et modeste.

Le prauh fut rangé de façon à ce que les voyageurs pussent, sans difficulté, prendre pied sur l'escalier. Barnabé-Blaise et Matthieu, descendus les premiers, aidèrent Mlle Bertie. Tous trois aussitôt se trouvèrent entourés.

— Soyez les bienvenus ! dit une des jeunes filles.

Sa connaissance du français de vait s'arrêter là, car, saluant profondément, elle offrit son bras à Mlle Bertie, qui refusa en souriant.

La petite troupe se mit alors en marche, contourna la pelouse et arriva devant la maison. Le portail ouvrait sur un haut vestibule par lequel on pénétrait dans un salon superbement orné de

meubles à l'europpéenne, couvert d'étoffes orientales, de nattes, de coussins, de vases précieux, d'armes curieuses.

Une vieille dame y était assise dans un fauteuil.

— Mademoiselle et vous, messieurs, dit-elle en se levant et avec un fort accent britannique, je regrette d'avoir été obligée de me priver d'aller à votre rencontre ; mais je suis âgée, infirme. Je vous recevrai, cependant, du mieux possible, en l'absence de mon beau-frère, le squire Brompton. Peut-être le verrez-vous demain. Dans tous les cas, ne vous inquiétez de rien. Je sais ce qu'il faut faire, et vous n'aurez pas trop à vous plaindre, je l'espère, de mon hospitalité. Messieurs, on va vous conduire dans vos chambres. Mademoiselle, je vous confie aux soins de ma petite Himia ; vous en serez satisfaite. Rappelez-vous tous trois que je vous dispense d'une toilette trop longue. Vous devez être si fatigués ! Je vous attends dans une demi-heure pour le dîner.

Les jeunes voyageurs répondirent à ce discours obligeant par des remerciements auxquels mistress Brompton coupa court en répétant qu'il ne fallait pas retarder le dîner.

Himia, la jeune suivante, mena Jacqueline Bertie à un très joli appartement, où tout le confortable possible était réuni.

Une demi-heure plus tard, le son d'une cloche appelait à table.

Le repas se composait de poissons fort bons et de volailles rôties, accompagnées d'une sorte de patate douce, nommée *ubi* par les indigènes.

Des fruits délicieux et du café excellent terminèrent le dîner.

Les serviteurs reçurent l'ordre de se retirer, et les jeunes Français se trouvèrent seuls avec mistress Brompton.

— Nous pouvons maintenant, dit-elle, parler à l'aise, messieurs, de vos affaires. J'ai tout le temps de régler celles de Mlle Bertie, puisque, pour le moment, je la garde près de moi. Vous sentez-vous assez remis pour continuer votre route dès demain.

Barnabé-Blaise et Matthieu assurèrent qu'après une nuit de repos ils se trouveraient fort bien remis.

— Alors, vous partirez demain dans l'après-midi. Un autre prauh sera à votre disposition, mais Haly ne vous quittera pas avant de vous avoir remis à Ting-Lee Fang, qui se chargera de vous conduire près de M. Guillem.

— Pensez-vous, madame, dit Barnabé-Blaise, que nous verrons mon oncle dès notre arrivée ?

— M. Guillem est donc votre oncle ? monsieur, demanda mistress Brompton.

Le jeune homme rougit.

— Oubliez cette indiscretion, madame. J'avais ordre...

— De garder le silence envers les gens du prauh, non envers moi, monsieur, car j'ai l'honneur d'être, comme mon frère, au nombre des amis de M. Jacques Guillem. Mais j'ai voulu vous faire comprendre le danger de parler sans réflexion. Pour mieux vous persuader de vous tenir sur vos gardes, je suis autorisée à soule-

ver un coin du voile qui, jusqu'ici, a couvert les intentions de M. Guillem.

Matthieu se rapprocha, très empressé, de la vieille dame qui poursuivait :

— Eter Passing, le chef lieu, si je puis m'exprimer ainsi des immenses possessions de M. Guillem, est sous la domination nominale d'un sultan, fils du prince qui a commencé la fortune de votre parrain. Très jaloux de son autorité, il craint la prépondérance étrangère ; aussi, quoique éclairé, quoique admirant beaucoup les mille ressources des Européens, son caractère ombrageux s'alarme des moindres incidents. Vous ne devez pas lui être présentés comme des parents, mais comme des auxiliaires précieux pour la prospérité des différentes industries créées dans son royaume par M. Guillem.

— Serait-ce dépasser la limite des questions permises, dit Matthieu en voyant mistress Brompton s'arrêter, que de vous demander, madame, pourquoi, dans des conditions si difficiles, M. Guillem a peut-être augmenté ses dangers en appelant son neveu et moi-même près de lui, sur tout en y appelant Mlle Bertie.

— Je ne puis rien répondre, monsieur. Votre parrain pousse de si sages raisons ; elles doivent être sans réplique, car, depuis dix ans, j'ai l'honneur de connaître M. Guillem, et jamais je ne lui ai vu rien entreprendre sans réflexion sérieuse.

— Croyez, madame, à mon profond respect envers mon parrain, s'empressa de protester Matthieu, ainsi qu'au vif plaisir que j'éprouverai si je puis vraiment lui être utile.

— Et combien de temps, madame, supposez-vous qu'il soit nécessaire au voyage d'Eter Passing ? demanda Barnabé-Blaise.

— Cinq jours environ, une semaine au plus.

— Une semaine.

— Vous ne pouvez vous figurer ce que sont les voyages à Bornéo. Malgré toute la force morale dont ils disposent près du sultan, ni M. Guillem, ni mon beau-frère n'ont pu obtenir de pouvoir améliorer les chemins conduisant à leurs possessions. Mouley-Hadim se figure que des routes faciles appelleraient dans son royaume des maîtres anglais ou hollandais ! Or, les fleuves sont pénibles à remonter, à cause des obstacles dont ils sont encombrés ; les routes sont horribles, car elles traversent nombre de marais et de montagnes ; enfin, les plaines sont couvertes d'alang-alang, une herbe légèrement épineuse et très élevée, au milieu de laquelle, dans beaucoup d'endroits, vous disparaîtrez. Je ne vous parle même pas des animaux sauvages pullulant dans les forêts. Je ne veux pas davantage appuyer sur la rencontre probable des Dayacks libres. Cependant, ne vous effrayez aucunement de cette peu flatteuse description. Vous aurez un guide très brave, très expérimenté et très dévoué. Haly a eu la vie sauvée par M. Guillem. Il s'en montre reconnaissant chose très rare chez un Malais. Confiez-vous à lui et vous serez

en sûreté.

— Si j'ai bien compris, madame, dit Matthieu, nous devons donc faire une partie de la route à pied ?

— Hélas ! oui. Les chevaux dépérissent très vite sous le climat de Bornéo. Nous avons dû renoncer à en importer. Le seul que nous possédions a été pris, hier, par M. Brompton, car il n'eût pu vous être utile. Pour les trois quarts de la route, vous aurez un prauh et, pour le reste, je m'en repose sur Haly : il connaît les meilleurs sentiers, il vous épargnera de trop grandes fatigues.

Mais la soirée s'avance ; je vais sonner pour qu'on nous serve le thé ; ensuite, nous nous séparerons. Vous avez besoin, messieurs, de prendre des forces pour mener à bien votre voyage.

Le thé fut servi dans de ravissantes petites tasses en véritable porcelaine japonaise. Mistress Brompton s'excusa de ne pouvoir offrir une plus grande quantité de lait à ses jeunes convives.

— À Bornéo, le bétail, comme les chevaux, dégénère en fort peu de temps.

Après quelques nouveaux compliments échangés, les jeunes gens furent reconduits chez eux par les domestiques attachés à leur service, et Jacqueline Bertie se trouva seule avec mistress Brompton.

— Vous êtes restée bien siencieuse, et je vous ai trop négligée, mademoiselle, fit observer la vieille dame.

— Vous deviez, cela était trop juste, vous occuper d'abord, madame, de ceux qui partent les premiers. Pour moi, puisque j'ai l'honneur de rester plus longtemps près de vous, je trouverai bien le moyen, si vous le permettez, de me montrer un peu plus expansive.

— Alors, craignez que je ne vous prenne au mot. Sauvez mon frère et parfois, de loin en loin, avec M. Guillem, j'ai si peu occasion de parler de l'Europe. Mais, écoutez bien : je ne veux pas vous prendre en trébuchet. Savez-vous qu'il est probable que je vous garde une quinzaine ?

— Je me réjouirais très franchement de cette nouvelle, madame, si je ne désirais beaucoup connaître mon parrain.

— Vous n'avez donc pas trop peur de la compagnie d'une vieille femme comme moi ?

— Oh ! madame, j'ai perdu, il y a une année à peine, mon unique parente. Depuis, j'ai plus souffert que je ne saurais l'exprimer de mon isolement ; aussi, par donnez-moi ma hardiesse, je me suis sentie rassérénée, heureuse en vous voyant. Votre visage ne peut tromper ! Vous avez acquis l'expérience, sans perdre la douceur bienveillante que donne une réelle bonté...

— Ma chère enfant, vous êtes une véritable flatterieuse.

— Flatteuse, soit ! J'accueille ce vilain nom, pourvu que vous m'appeliez toujours "votre" chère enfant !

Mistress Brompton mit vivement ses mains dans celles de la jeune fille.

— Vous songiez à votre parente en me voyant, dit-elle, et vous enfant, vous me rappelez mon Élen, disparue à seize ans !... Votre visage, non plus, ne saurait mentir. Aimons-nous donc ? Et pourtant, ce me sera une douleur nouvelle, lorsque vous me quitterez... Mais j'aurai, pendant ce temps trop court, retrouvé une si douce vision de ma chère fille !...

A suivre

C. LANTHIER

MARCHAND DE CERCUEILS

DE MEUBLES

RUE ST-JEROME

M. LANTHIER aura toujours en mains une grande quantité de cercueils de tous les prix et aussi un grand assortiment de meubles de ménage.

M. LANTHIER ayant acheté le corbillon de Madame Lafleur, et fait réparer à neuf, les personnes qui désireront s'en servir pourront s'adresser à lui. Il aura toujours en mains tout ce qui est nécessaire pour ensevelir.

Les prix sont les mêmes que ceux de Montréal.

M. LANTHIER s'efforcera de satisfaire tous ceux qui voudront bien l'encourager.

St Jérôme 13 novembre 1884

Marché de St-Jérôme

St Jérôme 1884.

Patates early rose par sac...	0 43	0 50
Pois par minot...	0 80	0 90
Avoine par sac...	0 80	0 95
Orge par minot...	0 50	5 60
Clous par doz...	0 30	0 40
Hiel par lbs...	0 12	0 13
Beurre par lbs...	0 20	0 25
Oeufs par douzaine...	0 15	0 16
Lard par lbs...	0 10	0 12
Lard par 100 lbs...	8 00	8 50
Veau au quartier par lbs...	0 00	0 00
Porcisse par lbs...	0 12	0 13
Chambon par lbs...	0 18	0 20
Chambon par lbs...	0 07	0 10
Pores fe. par lbs...	0 08	0 09
Beuf par lbs. (steak)...	0 12	0 12
Stachées de Boulogne...	0 00	0 00
Stachées par lbs...	0 18	0 18
Stachées au saut...	0 00	0 00
Patates au couple...	0 40	0 50
Patates au couple...	0 25	0 30
Patates à la livre...	0 00	0 00
Dindes (vieux) au couple...	9 00	0 00
Poulets au couple...	0 40	0 50
Poulaier par 100 hottes...	4 00	6 00

DONEGANA HOUSE

No 1427, Rue Notre-Dame

EN FACE

DE LA GARE DU PACIFIQUE

Cet Hôtel magnifique vient d'être ouvert par B. LAPORTE.

Chambres meublées de première classe, Bonne Table, Bonne Cuisine.

Cet Hôtel est recommandé au public voyageur par le confort qui lui offre.

B. LAPORTE, Propriétaire

29m 1884.

LOTTERIE NATIONALE

—DE—

COLONISATION

Fondée sous l'autorité de l'acte de Québec, 32 Vict., ch. 36

M. le Cte LABELLE, Directeur

S. E. LEFEBVRE, — SECRÉTAIRE

C. H. A. GUIMOND, AGENT-GENERAL

VALEUR DES LOTS

\$50,000

PROS LOT. \$10,000

1920 AUTRES LOTS.

Prix du billet, \$1.00 — Un compte de 5^e est accordé sur 10 billets, 10^e sur 50 billets, et 15^e sur 100.

Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au Bureau, No. 17 Place d'Armes, Montréal.

On demande des Sous-Agents.

4 Sept. 84.

RAPPELEZ-VOUS

Que les papiers de la fabrique de St-Jérôme sont de qualité supérieure et que les prix démontrent toute concurrence.

Papiers à imprimer et à écrire de toutes espèces, livres blancs, cahiers, tapissiers, rideaux, papiers de couleurs, d'emballage etc., etc., etc.

J. B. ROLLAND ET FILS

rue St-Vincent no. 6 8 10 12 et 14

MONTREAL

AVIS PUBLIC

Aux habitants du comté de Terrebonne et des comtés voisins.

En ma qualité de Préfet du comté de Terrebonne, et dans le but de prévenir les inconvénients, procès et discussions qui ont eu lieu l'hiver dernier dans le dit comté concernant la mise à exécution d'un règlement du conseil Municipal du comté de Terrebonne, en date du 14^e jour de mars 1883 portant numéro un (1) et statuant comme suit : " Il est défendu de faire usage dans le dit comté d'aucune voiture d'hiver sur les chemins municipaux à moins que le cheval ou les chevaux ou autres bêtes de traits, lorsqu'ils ne soient pas attelés de front, ne le soient que de manière à ce que le patin gauche de la voiture suive la trace de tel cheval ou de tels chevaux." Je crois de mon devoir d'informer tous les habitants du dit comté, que le conseil Municipal du comté à la séance du 11 juin 1884, a approuvé, confirmé et sanctionné le dit règlement, avec une forte pénalité contre les réfractaires aux obligations et injonctions qu'il comporte.

Je crois de plus, devoir prévenir les habitants des Municipalités voisines, que par le Statut Provincial 47e V. Chap. 83 s. 3. Ils sont obligés de se soumettre au dit règlement pour voyager dans le dit comté de Terrebonne sous la même pénalité que ceux qui y résident.

En publiant le présent avis, j'ai eu l'intérêt de tous ceux qui composent le comté de Terrebonne, et j'ose espérer qu'ils en profiteront.

Les maires des différentes Municipalités qui composent le conseil du comté, sont priés, de publier le présent avis.

St-Jérôme 1er novembre 1884.

M. PRÉVOST

Préfet du comté de Terrebonne.

A VENDRE

Deux terres à bois de 4 arpents par 20, chacune, situées sur le grand chemin, à proximité de St-Jérôme, comprenant du bois franc ainsi que du bois de service de bonne qualité.

Pour les conditions s'adresser à

LS. de G. LACHAINE, Notaire

A VENDRE

Une terre située dans la ville de St-Jérôme, comté de Terrebonne avec un magnifique cottage et dépendances, bonne clôture et dans le plus beau site de St-Jérôme contenant 32 arpents, dont dix en bois francs et une splendide sucrerie, 200 pommiers, 1800 vignes et quantité d'autres arbres fruitiers, 40 boîtes abeilles ; le tout à bon marché.

S'adresser à

J. M. RICHARD.

AVIS

La maladie de Mr. Villemure l'ayant mis dans l'incapacité de pratiquer comme Notaire, il s'est adjoint Mr. S. Pepin Notaire, qui fera tous les ouvrages qui se présenteront au bureau, à la satisfaction du Public. En conséquence, il invite le Public de lui accorder comme par le passé, sa part de patronage lui et son adjoint, feront tout ce qu'ils pourront pour mériter sa confiance.

St Jérôme, 22 octobre 1884.

Demandé

On demande un bon forgeron capable pour forger les voitures bon salaire sera payé.

JOSEPH LECLAIR

St Jérôme

LEVAIN COMPRIME

Pour cuit de toutes sortes

Levain comprimé sans pareil de Fleischmann & Cie.

Ce levain est un pur extrait de grain fermenté. Ne contenant aucun produits chimiques ni friture aucune et a toujours donné satisfaction depuis qu'il a été introduit.

Si employé suivant la direction il produira plus de pain blanc, doux, biscuits, petits pains, galettes sarazin que n'importe quel levain.

Tous les boulangers l'emploient

Dépôt Fabrique 70 rue St-Antoine Montréal

S. STWEART

Gérant.

P. SIMARD

Soleil agent à St-Jérôme

Venez et demandez un simple gratis.

PIERRE SIMARD

SUCCESEUR

DE

W. E. ELLIOTT

MAGASIN

D'épicerie, vins, liqueurs, grains

PROVISIONS, FAIENCE,

COIN DES RUES

St-George et Ste-Anne

(Bâtisse Elliott)

CREDIT FONCIER FRANCO-

CANADIEN — Prêts sur hypothèque pour 5 ou dix ans sans amortissement, et de 10 à 50 ans avec amortissement. L'emprunteur a la faculté de rembourser quand il le veut.

La société n'a d'agent nul part. Comme elle n'a pas de notaire agréé, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients.

En s'adressant au soussigné on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires.

E. J. BARBEAU

Directeur, Montréal.

24 Juillet—5 ms

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, 15 1.

Choux par pièce...	0 04	0 01
Sucre d'érable à la livre...	0 10	0 11
Sirop d'érable au gallon...	0 90	1 00
Oeufs frais à la douzaine...	0 20	0 22
Beurre frais...	0 21	0 22
Dindes à la livre...	0 12	0 15
Dindes (vieux) au couple...	1 75	2 00
Oies au couple...	2 00	2 50
Poules au couple...	0	0
Canards...	0	0
Farine de blé, campagne, p. 100 lbs...	2 80	4 00
Orge 48 lbs...	0 55	0 60
Sarasin do...	1 30	1 40
Farine d'avoine par 100 lbs...	2 70	2 80
Farine de sarasin...	1 90	2 25
Blé par minot...	1 50	2
Pois 60 lbs...	0 85	0 90
Mil do...	25	4 2
Trèfle do...	60	6 50
Avoine 32 lbs...	0 55	0 58
Beuf par livre (steak)...	0 12	1
Mouton par livre...	0	1 50
à la par livre...	10	0 00
ardons livre...	0 12	0 10

LA ROYALE

Compagnie d'assurance

D'ANGLETERRE

Bureau principal pour le Canada.....MONTREAL

Actif de la Compagnie, \$21,000,000

Placé dans la Puissance pour protéger les assurés canadiens

PRES DE... 500,000

AUX CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES de résidences privées :

Si vous désirez vous assurer dans une compagnie où vous trouverez une sécurité absolue, faites application à cette ancienne compagnie.

LA ROYALE,

qui a passé par de nombreuses épreuves et qui possède un surplus plus grand qu'aucune compagnie d'assurance dans le monde entier.

Taux bas, paiement et pertes acquittés avec promptitude.

Cette compagnie s'est toujours distinguée par le haut caractère de son administration, l'étendue de ses ressources, la promptitude et l'équité dans le paiement de ses pertes. Les arrangements que j'ai faits, avec cette compagnie me permettent de prendre

Des risques agricoles, mercantiles et manufacturiers

à des taux presque équivalants à ceux des autres compagnies inférieures.

M. H. GALT, M. P. } Agents pour Wm TATLEY } le Canada.

Dr. C. L. de MARTIGNY

Agent pour St-Jérôme et le district Jérôme, 2 juin 1884

LIVRES ET PAPETERIE

Nous avons toujours, comme précédemment, un grand choix d'ouvrages de

LITTÉRATURE, HISTOIRE,

THEOLOGIE, SCIENCE, MEDECINE

et autres, formant un département spécial de notre magasin, avec les LIVRES DE PRIERES, DE PIETE, les LIVRES DE COULE, ainsi que les articles de librairie proprement dits.

Les améliorations et l'agrandissement ont été nécessités par l'augmentation des quantités de chaque espèce que nous sommes obligés d'avoir en magasin pour la vente en gros.

NOS PRIX DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE en librairie comme en Papeterie.

J. B. ROLLAND & FILS

Nos 6, 8, 10, 12 et 14, Rue

St-Vincent

MONTREAL

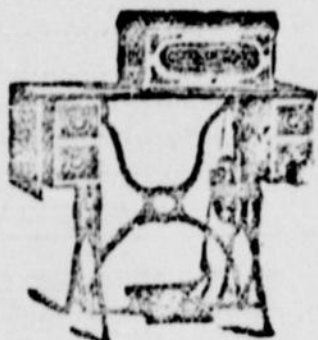
NANTEL & NANTEL

AVOCATS

ST-JEROME P. Q.

G. A. NANTEL, membre de l'Assemblée Législative, réside à St-Jérôme et suivra les cours du District de Terrebonne.

M. W. B. Nantel, ci-devant de la société Taillon et Nantel, tient son bureau à Montréal, No 61 Rue St-Gabriel et suivra les cours du District de Montréal ainsi que toutes celles du District de Terrebonne. Il prêtera le plus grand soin à toutes les affaires qui pourront lui être confiées. Il sera à St-Jérôme tous les soirs. Ainsi que les jours de fête et les dimanches.



J'ai toujours en main la nouvelle machine à coudre de WILLIAMS, qui est si parfaite qu'elle est à présent répandue dans toutes les parties de l'univers et prend la place des machines à coudre canadienne et américaines. J'aurai aussi toutes les autres machines qui suivent :

LES WANZERS,
LES RAYMOND,
LES WHITE,
LES NOUVEAUX WILSON,
LES HOWE,
LES HOUSEHOLD,
LES REMINGTON,
LES ROYAL A,
LES WHEELER et WILSON,
LES DOMESTIQUES,
LES DAVIS,

Délai raisonnable et conditions faciles.

J'échangerai en échange les vieilles machines à coudre ainsi que les effets, provisions, animaux de toute espèce.

Machines à coudre neuves \$35.00 à \$100.00, garanties pour 10 ans.

Machines de secondes main, \$12.00 à \$25.00 garanties pour 1 an.

BUREAU :

VILLE DES LAURENTIDES
(ST-LIN) PRES L'HOTEL DAVIS
Rue St-Isidore

Et à St-Jérôme à l'endroit susdit.
Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. HARDY

"LE NORD"

Journal hebdomadaire publié le jeudi, à St-Jérôme, comté de Terrebonne, s'occupe spécialement des intérêts généraux de la vallée de l'Ottawa.

Abonnements payables d'avance.

CANADA et ETATS UNIS: Un an...\$1.00

FRANCE :..... Un an... 1.50

T. GRIGNON.

Administrateur.

G. A. NANTEL,

Membre de l'Assemblée législative. Rédacteur en chef

Leclair & Allard

AVOCATS

NO 57, RUE SAINT-GABRIEL
MONTREAL

N. B.—Suivront les Cours des districts de Terrebonne et Richelieu.

A VENDRE

Un emplacement situé à la Rivière à Gagnon paroisse de St-Jérôme, connu aux plan et livre de renvoi officiels pour la dit paroisse sous le No 536.

L'emplacement ci-dessus a toujours été occupé comme boutique de forge, et se trouve au centre d'une population nombreuse, et partant peut-être utilisé pour toute espèce de commerce.

L'acquéreur pourrait en même temps se procurer les outils et instruments de forge. Conditions faciles.

S'adresser à

ANDRÉ LAFLEUR

Rivière à Gagnon.

St-Jérôme 28 août 1884.

LS PERODEAU

MARCHAND TAILLEUR

Rue Jacques-Cartier

ST-JEROME

Tout en remerciant ses pratiques pour leur généreux encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder. Informe le public qu'il a un couturier de première classe attaché à son magasin, ayant sept ans d'expérience dans le métier et ayant fait son apprentissage dans les meilleures boutiques de Montréal. De plus il a un assortiment complet de toute espèce de hardes faites et de

TWEED, GANTS,

COLS, COLLETS,

BRETELLES, CHEMISES,
PARAPLUIES, etc., etc.

M. Pérodeau exécutera toutes commandes au plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

St Jérôme 1 mars

8.

A VENDRE

Trois maisons situées en la ville des Laurentides (St-Lin). Une en brique avec dépendance côté sud de la rivière. Deux autres maisons en bois du côté nord de la rivière, dont l'une avec dépendances sans constituit.

Conditions faciles.

Pour plus de détails s'adresser à

JOS HARDY

15 mai 1884

MAGASIN

DE

CHAPEAUX

POUR

DAMES ET ENFANTS

SEULEMENT

Plumes, plumets, oiseaux, égrèttes, rubans, crêpes, satins, en un mot tout ce qui constitue la garniture des chapeaux de femmes et d'enfants.

Les chapeaux seront garnis au dernier goût et gratis, pourvu que les marchandises soient prises dans l'établissement.

L'assortiment le plus considérable que n'ait jamais vu la ville des Laurentides.

Cet établissement sera sous la direction de M^{lle} Jos. Hardy et d'une modiste (Delle Cyr) qui possède toute l'expérience que l'on peut désirer. Elle a été pendant au-delà de six ans, à la tête du département des chapeaux et des modes, dans l'un des plus gros magasins de Chicago.

Elle est arrivée ces jours derniers des Etats-Unis pour prendre la charge de cet établissement.

JOS. HARDY.

BANQUE

VILLE - MARIE

BATISSE M. GODFROID LAVIOLETTE

RUE DUMONT

ST-JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 heures avant-midi à 3 heures de l'après-midi. Fermé à l'heure de l'après-midi le samedi.

J. A. THEBERGE

Gérant.

10 octobre 1881.

Hotel Duchesne

ST-JOVITE

M. Duchesne si bien connu des voyageurs du Nord a vendu son hotel à St-Faustin pour aller tenir un établissement du même genre à St-Jovite centre plus considérable et veut avoir un hotel de première classe et digne des grandes villes. La cuisine est ce qu'il y a de mieux. Les repas sont servis à toutes heures. Les dépendances, cour écuries, remise sont spacieuses et commodes. Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable. M. Duchesne tiendra chevaux et voitures et conduira les colons et les voyageurs dans tous les cantons du Nord à des conditions très-faciles.

15 mars 1883.

NOUVEAU MAGASIN

(EN FACE DU MARCHÉ)

d'épicerie, vins, liqueurs, grains,

FLEUR, PROVISIONS,

FERRONNERIE,

VAISSÈLLE, Etc., etc.,

et spécialement les cierges et vins de messe pour les fabriques

15 mai 83

L. LABELLE

MAISON A VENDRE

Cette magnifique propriété, actuellement occupée comme hôtel, par M. Alfred Belanger et appartenant à M. Samuel Charretier, maintenant établi à l'Annunciation, comté d'Ottawa. Maison bien finie, en brique à trois étages et toit français. Remises, étables et écuries en très bon ordre.

Site très avantageux, et de plus à proximité de la grande manufacture Rolland. La maison pourrait être vendue avec l'aménagement complet.

S'adresser pour les conditions à

A. BELANGER,

hotelier

3 Juillet 1884

AVIS

Théophile Legault conducteur de la maille entre St-Jérôme et Ste-Marguerite, informe les voyageurs qu'il demeure maintenant à St-Jérôme, en face de l'imprimerie et que la maille part de St-Jérôme pour Ste-Marguerite arrivant à St-Hippolyte à 6 1/2 hrs du matin tous les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine et revient le même jour.

T. LEGAULT.

A VENDRE

Pouvoir d'eau dont la chaussée est construite avec quatre arpents de terrain maison et dépendances.

La maison à vendre ou à louer

S'adresser au bureau de Poste, à

E. MARCHAND.

St-Jérôme 27 mars 1884.

M. Ald. CORBEIL

Marchand de Nouveautés

ST-JEROME

Tout en remerciant bien cordialement ses pratiques, informe le public qu'il vient de recevoir un STOCK immense de marchandises de l'automne, ce qu'il y a de plus riche, et de plus nouveau en fait de

TWEEDS,

SERGES,

COATINGS

Vous trouverez aussi à ce magasin un bel assortiment

D'etoffes a robe

Dans les patrons les plus élégants, les plus riches et les plus distingués.

CACHEMIRE noirs et de toutes couleurs, CHAPEAUX pour messieurs en duvet, et en feutre

Deux modistes de première classe sont attachées au magasin pour la confection de

Chapeaux, robes, manteaux,

Un tailleur pour la confection d'habilllements pour hommes.

A. CORBEIL
BATISSE ELLIOTT

St-Jérôme, 11 mai 1883.

AGRANDISSEMENT

Le PREMIER MAI PROCHAIN, nous occuperons tout le bloc Rolland, de la rue Saint-Vincent, comprenant les numéros

6, 8, 10, 12 et 14.

L'établissement d'un dépôt en cette ville des produits de la manufacture de papier Rolland à Saint-Jérôme ainsi que l'augmentation du stock de notre librairie pour les affaires en gros, ont nécessité cet agrandissement.

NOTRE ASSORTIMENT DE PAPIERS

SERA TRES-VARIE

dès l'ouverture du dépôt, et augmentera chaque jour de plus en plus.

Nous envoyons sur demande des échantillons et le prix des papiers.

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

G. F. BAMPTON B.L.C
AVOCAT

BUREAU LACHUTE. P. Q.

M. Bampton suivra toutes les cours du District de Terrebonne et peut plaider aussi bien en Français qu'en Anglais.

1er juin 1883.

1 an.

E. CIBAUT,

MAGASIN

d'épicerie, vins, liqueurs, grains.

PROVISIONS, FERRONNERIES,
FAIENCE, CHAUSSURES, Etc

COIN DES RUES

Jacques-Cartier et Dumont

(Batisse Horvieux.)

St-Jérôme, 2 janvier 1882.

J. H. LECLAIR

ARPENTEUR

Autrefois employé à la commission du cadastre, a maintenant ouvert un bureau à St-Jérôme.

26 juillet 1881